2.3. Le sauvetage dans les puits, fosses ou en excavation

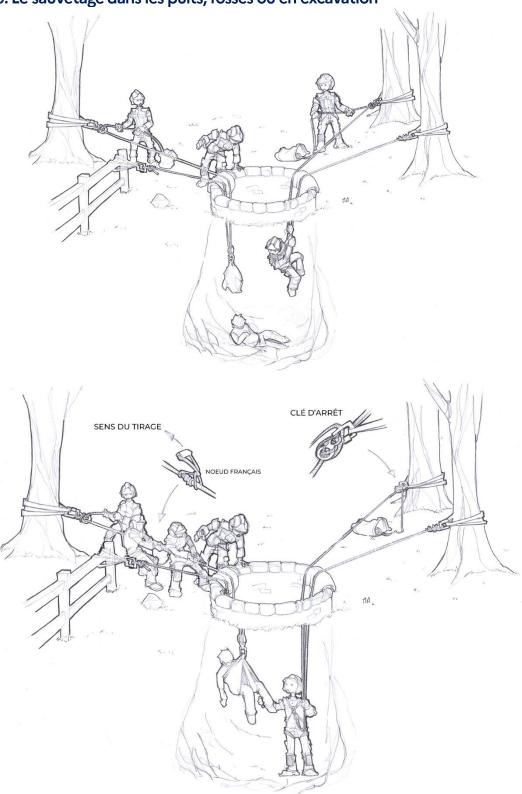


Schéma de principe de descente et de remontée (avec mouflage) © Matthieu Robert



Le port de l'ARI est obligatoire lorsqu'on redoute une atmosphère viciée dans l'excavation. Le contrôle préalable est effectué au moyen du détecteur de gaz.